

SYNTHÈSE DES DÉBATS



Collectif Formation des enseignants (FDE)

Le congrès national d'orientation du SNE-SUP-FSU se déroule après l'élection présidentielle. Nous commençons à cerner les perspectives qui nous attendent. Dans ce contexte, nous réaffirmons d'abord notre attachement au recrutement par concours (ce qui ne veut pas dire qu'il soit exempt de critiques). Outre le bilan du quinquennat qui vient de s'écouler (au sujet duquel nous avons déjà produit des bilans partiels et une synthèse

dans le supplément congrès accompagnant le mensuel n° 653, mars 2017), il est important de discuter des perspectives dans un contexte politique et social qui va a priori continuer de se dégrader avec la poursuite et l'accentuation des politiques de « libér(al)isation », voire d'« ubérisation » de l'enseignement supérieur et de la recherche, et donc de la formation des enseignants. En dépit de discours de principe, la place accordée à l'école reste faible.

Bilan du quinquennat concernant la FDE

La formation et l'entrée dans le métier (modalités de l'alternance, lieux de stage, contenus et volumes de formation, articulation ESPÉ-lieu de stage...) demeurent toujours problématiques. Contrairement à ce que l'on entend, la formation des enseignants n'a pas été rétablie, comme en témoigne par exemple le nombre de recrutés qui n'ont suivi que la deuxième année de master, et parfois partiellement (à l'ESPÉ de Paris, 62 % des professeurs des écoles stagiaires n'ont pas suivi de M1 MEEF).

Les conditions de travail dans les ESPÉ se dégradent et sont compliquées par des formes de privatisation plus ou moins larvées (appel à des associations et institutions diverses) et la généralisation de la logique de recours à des personnels non pérennes. Cette dégradation se manifeste clairement aussi dans les difficultés à faire reconnaître dans les services des enseignants toutes les activités de formation.

Enfin, une analyse sommaire des principaux textes ministériels parus montre, selon nous, leur totale déconnexion d'avec les conditions concrètes permettant leur mise en œuvre et le flou qu'ils entretiennent sur « qui fait quoi ».

Afin de prioriser nos revendications et lutter contre les risques forts de rupture d'égalité sur le territoire et entre les publics accueillis à l'ESPÉ, nous proposons ci-dessous une série de questions qui font le lien entre le bilan du quinquennat et les perspectives de réflexion et d'action :

- la question des moyens est primordiale ; il faut maintenir l'exigence d'accroissement *qualitatif* et *quantitatif* : des budgets fléchés, autonomes, pérennes et les postes nécessaires ;
- le travail en équipes pluricatégorielles, auquel nous sommes favorables, est difficile à mettre en place et à faire vivre quand ce qui prime est la logique financière et gestionnaire, autrement dit une personne devant les étudiants, quelles que soient ses compétences. Nous sommes opposés à ce parti pris de la substituabilité totale entre tous les acteurs de la formation, dont une des conséquences est le non-remplacement des départs à la retraite de titulaires. Travailler en équipe ne signifie en aucun cas une capacité systématique à remplacer les collègues de l'équipe. Ces membres ont des compétences propres, qu'il faut respecter et valoriser, parce que c'est cette multiplicité qui construit la formation.

■ De manière concomitante, se pose la question de « comment se faire entendre » sur la question de la conception de la formation. Car aujourd'hui, la formation oscille entre :

1. un pilotage par l'employeur (EN) qui repose « sur » le métier tel qu'il peut apparaître dans la variété de ses formes et se réduit parfois à une conception à la fois *normalisée* et idéalisée de celui-ci (formation par mimétisme) ;

2. un pilotage par l'université, c'est-à-dire des savoirs et *une étude du métier*, qui l'objective et l'interroge selon plusieurs perspectives. Quelle capacité ont les ÉSPÉ pour assumer cette tâche au sein des universités (moyens, encadrement de la recherche et capacité à la porter) ?

■ La situation de la FDE, à la fois singulière et commune, amène à interroger certaines notions fréquemment invoquées, comme la polyvalence ou la préprofessionnalisation. De quoi la polyvalence est-elle effectivement le nom ? Quel doit être le contenu de la préprofessionnalisation ? Comme faire entendre la nécessité de la distinguer de la simple découverte qui est certes un moment important mais insuffisant par lui-même ? Observer, même avec un regard attentif et informé permet-il vraiment d'appréhender toute la complexité des métiers de l'enseignement, de ses exigences théoriques, réflexives et pratiques ? Ne faut-il pas plutôt porter l'accent sur le moment de l'entrée effective dans le métier où peuvent réellement s'articuler la dimension universitaire et la dimension professionnelle (beaucoup plus qu'avant le concours) ? Cette question de la polyvalence repose la question de la proposition de licences « spécifiques » pour les PE (« licences pluridisciplinaires » par rapport auxquelles nous avons exprimé nos réserves).

Propositions de mandat

■ Le SNESUP est favorable à la promotion des équipes plurielles au sein des ÉSPÉ pour la formation des enseignants mais s'oppose au principe de substituabilité entre tous les acteurs de la formation, dont une des conséquences est le non-remplacement des départs à la retraite de titulaires. Travailler en équipe ne signifie en aucun cas une capacité systématique à remplacer les collègues de l'équipe. Ces membres ont des compétences propres, qu'il faut respecter et valoriser, parce que c'est cette multiplicité qui construit la formation.

■ Le SNESUP s'oppose à toute intégration dans les maquettes de formation d'heures dans lesquelles les étudiants et les stagiaires sont en autonomie non accompagnée.

Perspectives de construction de nouveaux mandats

Réfléchir sur des points « émergents » et qui ne sont pas encore syndicalement « couverts » (liste non limitative) :

■ la place de la FDE dans l'ESR et le statut des écoles dans les universités ;

■ le continuum de formation en FDE (préprofessionnalisation, prérecrutement, T1-T2, formation continue des enseignants) ;

■ modalités de travail pour la formation des enseignants : place du numérique, pression pour la mise en place de formations hybrides, en particulier en non-présentiel, prescription à « l'innovation », évaluation et semestrialisation, spécificité de la recherche dans la FDE (Instituts Carnot de l'Éducation vs réactualisation des dispositifs de recherche-action).

Le temps de travail avec le secteur formation a mis en lumière des préoccupations communes sur certains des objets précédents sur lesquels un travail commun pourra être effectué. En outre a émergé le thème de la formation des enseignant.e.s du supérieur (qui ne sont pas seulement les enseignant.e.s-chercheur/euse.s) et des doctorants. Nous avons décidé de faire une journée de travail à l'automne pour échanger sur ces questions et préparer ensemble une journée de séminaire.

Le collectif FDE rassemble des camarades de statuts différents (EC, enseignant.e.s de statut 1^{er} et 2nd degrés, ÉSPÉ et composantes universitaires). Cette diversité des points de vue et des parcours permet une intelligence commune des problèmes pour agir. Comme le dit joliment Paul Valéry : « Un homme seul est toujours en mauvaise compagnie. » Aussi, nous souhaitons intégrer de nouveaux collègues dans le collectif. ■

POUR : 62

ABST. : 2

CONTRE : 0

NPPV : 0